

JE M'INFORME PANDÉMIE COVID-19



ÉTAT DE SITUATION au 15 juin 2020 CHSLD Marguerite-Rocheleau

Dans le souci de bien informer les familles de l'évolution de la situation dans notre établissement, voici l'état de situation de ce jour :

Aucun cas positif	stable
Aucun décès	stable
1 employé positif	stable
1 employé rétabli	stable

Le gouvernement a entrepris le dépistage systématique des employés de la santé.

La situation est stable et la COVID-19 est encore bien contrôlée au CHSLD Marguerite-Rocheleau. Nous n'avons toujours aucun cas parmi nos résidents. Nous continuons de maintenir et d'ajuster les mesures en place pour assurer la sécurité de tous et éviter la transmission éventuelle entre les résidents infectés et les autres. Nous effectuons une surveillance quotidienne des résidents afin de nous assurer qu'ils ne développent pas de symptômes et nous effectuons promptement les dépistages lorsque requis. Les dépistages sont effectués de manière très proactive chez tous les résidents qui développent des symptômes. À ce jour, nous n'avons aucun résident en attente de résultats. Cependant, sachez que nous contacterions rapidement les résidents et les répondants si jamais nous avons un résultat positif pour un résident.

Soulignons que la direction de l'établissement suit la situation de très près et travaille en collaboration avec le CISSS et l'équipe médicale.

Le gouvernement a annoncé qu'il entreprenait le dépistage systématique des employés de la santé.

Les admissions en provenance des hôpitaux ont repris dernièrement et toutes les personnes quittant les lieux sont testées avant leur congé et leur arrivée chez nous.

Suivant les résultats, si l'usager est testé négatif, il est ciblé pour une zone froide. Cependant, il est quand même admis en zone tiède pour un isolement de 14 jours par précaution.

Si l'usager admis est positif, il est admis en zone rouge où il restera jusqu'à son rétablissement.

Nous sommes très vigilants et effectuons une surveillance quotidienne de tous les résidents tout en appliquant rigoureusement les mesures de prévention des infections.

Mesures en place

- La visite promise par le gouvernement a eu lieu le 11 avril et plusieurs autres visites ont eu lieu depuis et les personnes désignées par le CISSS se sont dites très satisfaites des éléments mis en œuvre.
- Les équipements de protection individuelle sont disponibles en quantité suffisante pour le personnel et les proches aidants.
- Le CISSS a donné des formations supplémentaires à notre personnel.
- Notre coordonnatrice de site est sur place pour diriger les opérations et organiser les équipes. Elle prête aussi main forte aux équipes au besoin.
- Nous effectuons une gestion quotidienne des employés présentant des symptômes. Ils sont placés en quarantaine selon des directives reconnues.
- Des zones froides et chaudes ont été préparées selon les directives ministérielles et avons déjà réparti des membres du personnel dans ces zones distinctes au cas où nous aurions des cas. Ces employés ne pourront pas se promener d'une zone à l'autre. Des ascenseurs seront dédiés aux membres du personnel en fonction de ces zones.
- Un agent de sécurité fait le contrôle des accès.
- Nous sommes allés au-delà des directives depuis le début, notamment en ayant imposé un isolement de 14 jours à toutes les nouvelles admissions.

Qualité des soins et des services

Les mesures en place ainsi que les protocoles reliés au COVID-19 changent évidemment la dynamique de l'établissement. Par contre, les résidents sont soignés comme il se doit et notre cuisine fonctionne comme à l'habitude. Nos façons de faire habituelles sont adaptées par exemple, à la directive de distanciation sociale. Les médicaments et les repas peuvent être apportés selon un horaire différent, mais **nous avons le personnel nécessaire** pour assurer les soins et services pour tous nos résidents.

Nos gestionnaires, notre personnel soignant et nos employés de soutien redoublent d'ardeur pour assurer un service professionnel malgré les circonstances.

Ligne info-familles

Nous savons que plusieurs d'entre vous essayent d'appeler au CHSLD sans succès. Pour cette raison, nous avons mis en place un numéro unique pour tous les CHSLD pour nous joindre plus facilement.

Communiquez avec nous de 9 h à 21 h, 7 jours sur 7, au **514-820-7303**.

Et continuez de surveiller les messages qui seront transmis par courriel, sur notre site Web et notre page Facebook.

Merci pour votre soutien

Nous vous remercions de votre soutien et de votre compréhension en ces temps difficiles qui vous font vivre, nous en sommes conscientes, beaucoup d'inquiétudes et de stress.